

Signes neurologiques chez un chat suite à l'administration hors AMM d'un gel auriculaire destiné à l'espèce canine : quel est votre avis ?

Corinne Piquemal¹

Sylviane Laurentie¹

1 : Anses-ANMV- Département Inspection, Surveillance du Marché et Pharmacovigilance - CS 70611 – 35306 FOUGERES Cedex

Exposé :

Le 15 juin, suite au diagnostic d'une otite purulente unilatérale, une dose de Neptra[®] solution auriculaire pour chiens est appliquée dans l'oreille gauche d'un chat européen âgé de 12 ans. L'animal est globalement en bon état de santé, et aucune lésion tympanique n'a été détectée à l'examen otoscopique. Le 16 juin, le chat présente des troubles de l'équilibre et tourne en rond. Une anisocorie et une procidence de la membrane nictitante gauche sont également constatées. Il est alors décidé de réaliser une injection de corticoïdes, ainsi qu'un lavage d'oreille. Le lendemain, le chat ne tourne plus en rond, cependant, du fait d'une anorexie, un soutien nutritionnel par gavage est entrepris. Une semaine plus tard, l'animal remange spontanément et l'anisocorie n'est plus visible. Le chat est revu en consultation le 4 juillet. Les troubles de l'équilibre ainsi que la procidence de la nictitante se sont fortement estompés, mais persistent encore partiellement.



Photo : Corinne Piquemal

Quel est votre avis sur le rôle du médicament dans l'apparition de ces symptômes ?

Réponse : l'avis du pharmacovigilant

Le délai d'apparition des symptômes neurologiques après administration est compatible avec un effet du médicament. Le tableau clinique évoque un syndrome de Claude Bernard Horner (du fait de l'anisocorie et de la procidence de la membrane nictitante) associé à un syndrome vestibulaire (ataxie asymétrique, chat qui tourne en rond). Les deux syndromes sont souvent associés, du fait de la proximité anatomique entre les voies orthosympathiques oculaires (dont la lésion est à l'origine du syndrome de CBH) et l'appareil vestibulaire périphérique localisé dans l'oreille interne.

Quelques cas similaires, avec parfois d'autres signes cliniques associés à un syndrome vestibulaire (port de tête penché et nystagmus) ont été rapportés dans la base de données de l'ANMV suite à l'administration de Neptra® chez des chats, mais surtout suite à l'usage d'un médicament comparable (Osrurnia®). Il s'agit d'un gel auriculaire mis sur la marché en 2014, dont la composition est proche de celle de Neptra® (terbinafine, mométasone, florfenicol pour Neptra®, et terbinafine, bétaméthasone, florfenicol pour Osrurnia®), qui a les mêmes indications (traitement de l'otite externe aiguë et des manifestations aiguës des otites externes récidivantes associées à *Staphylococcus pseudintermedius* et à *Malassezia pachydermatis* chez le chien), mais qui nécessite 2 administrations à 1 semaine d'intervalle contre une seule pour Neptra® (AMM datant de 2019). Dans le cas d'Osrurnia®, les symptômes apparaissent la plupart du temps dans les 24 heures suivant l'application, et disparaissent partiellement ou complètement dans la majorité des cas dans un délai variant de 1 jour à 3 mois, après lavage de l'oreille traitée. Les cas en lien avec Neptra® relatent des évolutions similaires suite à leur prise en charge.

Dans certains des cas rapportés, une irritation des nerfs crâniens, consécutive à une perforation tympanique, a parfois été suspectée. Néanmoins, dans le cas présent, l'intégrité du tympan a bien été vérifiée avant l'application permettant a priori d'exclure cette possibilité.

Quoi qu'il en soit, d'après les données de la littérature, les otites moyennes ou internes sont une des causes les plus communes de syndrome de Claude Bernard Horner et de syndrome vestibulaire périphérique (1). Dans l'hypothèse d'une complication de l'otite externe qui aurait pu intervenir chez ce chat, l'amélioration des symptômes pourrait également résulter du traitement anti-inflammatoire entrepris. Mais, en l'absence d'examen complémentaires, cette hypothèse ne peut être confirmée ou exclue. Le rôle de Neptra® dans ce cas a finalement été jugé possible.

Les nombreuses déclarations d'effets indésirables neurologiques chez les félins suite à l'utilisation hors AMM d'Osrurnia® ont conduit à une modification du RCP en février 2020 visant à alerter les praticiens des risques possibles liés à cette pratique. L'AMM de Neptra® est plus récente, le nombre de cas cumulés plus restreint, mais, l'apparition de tels troubles neurologiques suite à l'usage de ce médicament dans cette espèce fait actuellement l'objet d'une surveillance rapprochée au niveau européen.

Bibliographie :

(1) Garosi LS et al. 'Neurological Manifestations of Ear Disease in Dogs and Cats'. Vet Clin North Am Small Anim Pract. 2012;42(6):1143-1160.

Par leurs déclarations de pharmacovigilance, les vétérinaires contribuent à une amélioration constante des connaissances sur les médicaments et permettent ainsi leur plus grande sécurité d'emploi. Contribuez à cette mission en déclarant : <https://pharmacovigilance-anmv.anses.fr>